


**Sommaire des renseignements – Carte Mastercard<sup>MD</sup> Services financiers le Choix du Président<sup>MD</sup>**

<b>Taux d'intérêt annuel</b>	<p><b>Taux standard</b></p> <p>Taux d'intérêt pour les achats : <b>20,97 %</b></p> <p>Taux d'intérêt pour les avances de fonds : <b>22,97 %</b> (au Québec : <b>21,97 %</b>)</p> <p><b>Taux de base</b> (non offerts au Québec)</p> <p>Taux d'intérêt pour les achats : <b>25,97 %</b></p> <p>Taux d'intérêt pour les avances de fonds : <b>27,97 %</b></p> <p>Les taux d'intérêt pour les achats et pour les avances de fonds peuvent changer en vertu de l'entente avec le titulaire de carte. Ces taux d'intérêt annuels peuvent augmenter dans les cas indiqués ci-dessous, si vos taux d'intérêt annuels sont inférieurs aux taux ci-dessous au moment de l'augmentation.</p> <p>Nous pouvons, suivant l'envoi d'un préavis à cet effet, augmenter vos taux pour les achats et les avances de fonds à un taux de performance de <b>25,95 %</b> pour les achats et de <b>27,95 %</b> pour les avances de fonds à la suite d'une évaluation des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'utilisation que vous faites de votre compte (ce qui comprend les dépassements de la limite de crédit et les chèques refusés);</li> <li>• les rapports d'agences d'évaluation du crédit vous concernant et votre dossier de crédit.</li> </ul> <p>Vos taux d'intérêt passeront aux taux d'intérêt pour les versements en retard de <b>25,97 %</b> pour les achats et de <b>27,97 %</b> pour les avances de fonds dans l'une ou l'autre des situations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• vous ne payez pas votre versement minimum au plus tard à la date d'échéance pendant deux mois consécutifs;</li> <li>• vous ne respectez pas toutes les modalités de l'entente avec le titulaire.</li> </ul> <p><b>Avis de changement aux taux d'intérêt</b> : à compter du premier jour de la période de relevé débutant en juillet 2023, le taux d'intérêt standard pour les achats indiqué ci-dessus passera à <b>21,99 %</b> alors que le taux d'intérêt de base pour les achats, le taux de performance et le taux d'intérêt par défaut pour les achats indiqués ci-dessus passeront tous à <b>26,99 %</b>.</p>
<b>Période sans intérêt et délai de grâce</b>	<p><b>21 jours</b></p> <p>Vous profitez d'un délai de grâce sans intérêt d'au moins <b>21 jours</b> sur les nouveaux achats (c'est-à-dire les achats qui ne figurent pas sur un relevé précédent) si vous payez au complet le solde de votre relevé courant au plus tard à la date d'échéance indiquée. Sinon, l'intérêt est imputé à compter de la date de la transaction.</p> <p>Le délai de grâce sans intérêt ne s'applique pas aux avances de fonds (qui englobent les transferts de solde et les chèques pratiques); l'intérêt sur ces transactions est imputé à compter de la date de la transaction.</p>
<b>Paiement minimum</b>	<p>Tout montant en retard, plus : le solde de votre relevé s'il est de <b>10 \$</b> ou moins, ou <u>le plus élevé des montants suivants</u> :</p> <p>(a) <b>10 \$</b>;</p> <p>(b) <b>2,2 %</b> du solde de votre relevé (<b>5 %</b> pour les nouveaux comptes émis à des résidents du Québec depuis le <b>1<sup>er</sup> août 2019</b>, et pour tous les autres comptes que détiennent les résidents du Québec : <b>3 %</b> à compter du <b>1<sup>er</sup> août 2021</b>, <b>3,5 %</b> à compter du <b>1<sup>er</sup> août 2022</b>, <b>4 %</b> à compter du <b>1<sup>er</sup> août 2023</b>, <b>4,5 %</b> à compter du <b>1<sup>er</sup> août 2024</b>, et <b>5 %</b> à compter du <b>1<sup>er</sup> août 2025</b>);</p> <p>(c) les frais d'intérêt et les frais facturés sur le relevé en question, plus <b>1 \$</b>.</p>
<b>Conversion de devises</b>	<p><b>2,5 %</b></p> <p>Dans le cas de transactions en devises, le taux de majoration pour conversion des devises imputé aux achats et aux avances de fonds et déduit des remboursements et des crédits correspond à <b>2,5 %</b> du montant de la transaction portée au débit ou au crédit du compte.</p>
<b>Frais annuels</b>	<p><b>Aucuns</b></p>
<b>Autres frais</b>	<p><b>Portés au compte le jour où la transaction est effectuée :</b></p> <p>Avance de fonds effectuée au Canada à un guichet automatique ou au comptoir : <b>3,50 \$</b> (<b>5 \$</b> à compter du 28 juillet 2023)</p> <p>Avance de fonds à l'étranger : <b>5 \$</b> (<b>7,50 \$</b> à compter du 28 juillet 2023)</p> <p>Frais de dépassement de la limite de crédit à la date du relevé : <b>29 \$</b> (pour les résidents du Québec : <b>0 \$</b>)</p> <p>Transaction équivalant à du comptant (comme un virement télégraphique ou un mandat) : <b>1 %</b> (minimum <b>5 \$</b>, maximum <b>10 \$</b>)</p> <p>Paiement ou chèque pratique refusé : <b>42 \$</b></p> <p>Copie de facture : <b>10 \$</b> (pour les résidents du Québec : <b>0 \$</b>)</p> <p>Copie d'un relevé de compte antérieur : <b>10 \$</b></p> <p>Chèque de remboursement de solde créditeur : <b>20 \$</b></p> <p>Transfert de solde : <b>1 %</b> du montant transféré (jusqu'à <b>5 %</b> du montant transféré à compter du 28 juillet 2023. Le montant exact des frais vous sera communiqué avant que vous présentiez votre demande de transfert de solde, et il sera facturé au moment où le transfert s'inscrit à votre compte).</p> <p>Compte inactif : si votre compte affiche un solde créditeur à la date de votre relevé ou n'a enregistré aucune activité (c'est-à-dire, aucun débit, aucun crédit, aucun intérêt ni aucuns frais) pendant les <b>12</b> derniers mois consécutifs, des frais correspondant <u>au moindre</u> des montants suivants seront imputés à votre compte : <b>10 \$</b> ou le solde créditeur.</p>

# Modalités de la demande de carte Mastercard<sup>MD</sup> Services financiers le Choix du Président<sup>MD</sup>

## Consentement visant les renseignements

Offre faite seulement aux résidents canadiens. En signant ou en transmettant la demande de carte, vous convenez :

- que les renseignements que vous avez communiqués sont véridiques et exacts et vous comprenez que la Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») et les Services le Choix du Président inc. (« SCPI ») (collectivement, « nous » et ses dérivés), ainsi que toute entité dont nous retenons les services relativement à votre compte Mastercard Services financiers le Choix du Président (le « Compte ») ou à votre compte de fidélisation qui permet d'accumuler des points PC Optimum<sup>MC</sup> (le « Compte de fidélisation »), selon le cas, se fondent sur ces renseignements pour établir votre admissibilité à de tels comptes ou votre admissibilité à tout autre produit ou service que vous pouvez nous demander à l'occasion et, si votre demande est approuvée, ouvrir ces comptes et les administrer ou vous fournir l'autre produit ou service en question;
- que vous avez atteint l'âge de la majorité dans la province ou le territoire où vous résidez;
- **que vous consentez à recevoir des avis exclusivement par courriel concernant l'expiration d'offres promotionnelles que vous acceptez en relation avec votre Compte ou avec votre Compte de fidélité**, à l'adresse courriel que vous avez fournie sur votre demande de carte. Ce consentement prend effet immédiatement dès la demande de carte. Vous reconnaissez que vous êtes responsable d'informer la Banque PC si vous changez d'adresse courriel et de conserver une copie de tous les avis que vous recevez. Vous pouvez retirer votre consentement en tout temps. La transmission de ces avis par voie électronique est assujettie au document intitulé Accord et consentement portant sur les communications électroniques, accessible en ligne sur [pcfinance.ca/legal-stuff](http://pcfinance.ca/legal-stuff).
- que vous consentez expressément à demander la carte privilège World Elite Mastercard Services financiers le Choix du Président ou, si vous n'êtes pas admissible à la carte World Elite Mastercard Services financiers le Choix du Président, vous consentez expressément à demander la carte privilège World Mastercard Services financiers le Choix du Président. **Les cartes de crédit privilège peuvent imposer des coûts d'acception plus élevés aux commerçants.** Si votre demande de carte privilège n'est pas approuvée, vous consentez expressément à soumettre en contrepartie cette demande pour une carte classique Mastercard Services financiers le Choix du Président et, si votre demande de carte classique Mastercard Services financiers le Choix du Président n'est pas approuvée, d'une carte Mastercard Services financiers le Choix du Président classique aux taux d'intérêt de base indiqués dans le Sommaire des renseignements;
- que l'admissibilité à une carte privilège peut être fondée sur des facteurs comme votre revenu annuel personnel ou celui de votre ménage en combinaison avec vos antécédents de crédit et d'autres renseignements financiers, laquelle peut être modifiée à l'occasion;
- que l'utilisation du Compte ou de la Carte ou des Cartes confirme votre acceptation de l'entente avec le titulaire de la carte Mastercard Services financiers le Choix du Président (« l'entente avec le titulaire ») ainsi que de la déclaration au titulaire de la carte, qui vous seront envoyées avec la Carte ou les Cartes à la délivrance de celles-ci;
- que vous êtes responsable de toute utilisation de la Carte ou des Cartes et de tous les montants portés au débit du Compte;
- que vous demandez à SCPI de vous ouvrir un Compte de fidélisation si un tel compte n'a pas déjà été ouvert à votre nom;
- que si vous avez droit à une carte privilège Mastercard Services financiers le Choix du Président, vous convenez que le programme privilège de récompenses donnant droit à des taux spéciaux d'attribution de points PC Optimum pour certains achats par rapport aux taux spéciaux d'attribution de points PC Optimum associés au programme de fidélisation de la carte classique Mastercard Services financiers le Choix du Président sera ajouté à votre Compte. Pour découvrir les cartes privilèges Mastercard Services financiers le Choix du Président offertes à l'heure actuelle et les taux d'attribution de points PC Optimum qui s'appliquent à ces cartes, visitez [pcfinancial.ca/fr/credit-cards](http://pcfinancial.ca/fr/credit-cards) ou composez le 1 866 246-7262;
- que les renseignements recueillis, utilisés ou communiqués dans la demande de carte peuvent être des renseignements personnels ou des renseignements d'une autre nature;
- qu'aux fins énoncées dans le présent formulaire, des dossiers contenant des renseignements personnels à votre sujet seront créés. Si vous souhaitez consulter ces dossiers et vérifier les renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, vous pouvez examiner vos relevés de compte ou accéder à votre Compte en ligne. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez nous téléphoner au 1 866 639-0012, transmettre un courriel à [privacy@pcfinancial.ca](mailto:privacy@pcfinancial.ca) ou écrire au responsable de la protection de la vie privée, à l'adresse suivante : Responsable de la protection de la vie privée, 600-500, boulevard Lakeshore Ouest, C.P. 600, Toronto (Ontario) M5V 2Y9.

## Collecte, utilisation, communication et échange des renseignements

En signant ou en transmettant la demande de carte, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels conformément à la politique de confidentialité de Les Compagnies Loblaw limitée (la « Politique de confidentialité ») qui s'applique à la Banque PC et à SCPI, dans sa version modifiée à l'occasion. Vous pouvez consulter la version la plus récente de la Politique de confidentialité sur le site [pcfinance.ca/vieprivee](http://pcfinance.ca/vieprivee) ou l'obtenir en écrivant au responsable de la protection de la vie privée, à l'adresse mentionnée dans la rubrique « Consentement visant les renseignements » qui précède. Voici quelques exemples de collecte, d'utilisation et de communication de vos renseignements personnels conformes à la Politique de confidentialité :

- SCPI recueille vos coordonnées, notamment votre adresse courriel, votre date de naissance et d'autres renseignements requis pour la tenue de votre Compte de fidélisation soumis dans la présente demande de carte avant que celle-ci ne soit traitée par la Banque PC. SCPI utilisera ces renseignements et tout renseignement obtenu dans le cadre de la tenue courante de votre Compte de fidélisation et les communiquera à un membre de son groupe ou à une autre entité indépendante qui assure la prestation de services à l'égard de votre Compte de fidélisation afin que ces membres ou entités les utilisent à cet effet. SCPI utilisera également votre adresse courriel pour reconnaître votre Compte de fidélisation, si vous inscrivez votre Compte de fidélisation pour recevoir des offres personnalisées de la part de SCPI;
- La Banque PC recueille, utilise, communique et confirme les renseignements figurant dans votre demande de carte (ce qui comprend obtenir la confirmation de votre emploi auprès de votre employeur au besoin) aux fins mentionnées dans la Politique de confidentialité, notamment pour vérifier votre identité relativement aux comptes ou tout autre produit ou service que vous pouvez demander à la Banque PC à l'occasion, protéger les parties contre les erreurs et les fraudes, traiter votre demande de carte et établir votre admissibilité aux comptes ou à tout autre produit ou service que vous pouvez demander à la Banque PC à l'occasion, et, si votre demande de carte est approuvée, ouvrir et administrer les comptes ou tout autre compte associé à d'autres produits ou services que vous demandez;
- La Banque PC, et ce, en permanence, fait la cueillette de renseignements auprès des agences d'évaluation du crédit, des agences de renseignements personnels, des institutions financières et d'autres entités avec lesquelles vous êtes susceptible d'entretenir des relations financières, utilise ces renseignements et communique des renseignements à de telles entités aux fins, entre autres, de l'évaluation et de la mise à jour de votre solvabilité et de l'autorisation ou du refus de délivrance des Cartes et d'utilisations subséquentes du Compte (ce qui comprend l'ajout, le retrait ou la modification de certaines caractéristiques de votre Compte, des modifications aux taux d'intérêt applicables à votre Compte et des modifications à votre limite de crédit), de la gestion du risque de crédit, de la prévention de la fraude et du maintien de l'intégrité du système de notation. Cela peut comprendre, dans le cadre du traitement de votre demande, la vérification de vos renseignements (comme vos prénom et nom, date de naissance et numéro de téléphone) et des renseignements sur les comptes téléphoniques (comme le statut du compte et le type de compte) tenus par des tiers, y compris des fournisseurs de services de télécommunication sans fil et filaires, et vous consentez à ce que ces tiers fournissent de tels renseignements à la Banque le Choix du Président ou à ses tiers fournisseurs aux fins d'attestation d'identité et/ou d'évaluation des risques;
- La Banque PC peut utiliser les renseignements soumis dans la présente demande de carte, obtenus dans le cadre du traitement de la demande de carte ou de la tenue courante de votre Compte ou de votre Compte de fidélisation, selon le cas, pour la tenue et la fourniture de services associés à votre Compte, et les communiquer à un membre de son groupe ou à d'autres entités indépendantes engagées par la Banque PC pour assurer la prestation de services à l'égard de votre Compte afin que ces membres ou entités les utilisent à cet effet.

### Utilisation et échange de renseignements facultatifs :

- Nous pouvons recueillir, utiliser et échanger entre nous, ou avec un membre de notre groupe ou une de nos filiales, le cas échéant, les renseignements énoncés dans votre demande de carte, que nous avons obtenus dans le cadre du traitement de la demande (même si votre demande d'ouverture de Compte est rejetée) et les renseignements obtenus de temps à autre dans le cadre de l'administration de votre Compte ou de votre Compte de fidélisation, notamment des renseignements sur les opérations, de sorte nous puissions utiliser ces renseignements pour : (a) créer des offres personnalisées, (b) vous informer d'autres programmes, produits, services, promotions, concours, événements ou sondages susceptibles de vous intéresser ou (c) vous inviter à formuler des commentaires à l'égard des produits et des services que vous utilisez ou qui vous sont offerts;
- Nous pouvons communiquer vos coordonnées à des sociétés affiliées ou non affiliées qui peuvent faire la promotion et commercialiser des produits et des services en notre nom qui sont pertinents à votre Compte ou à votre Compte de fidélisation. Certains de ces produits et services peuvent être fournis par des tiers pouvant avoir leurs propres politiques de la vie privée et modalités qui régissent leur utilisation de vos renseignements personnels que vous leur fournissez ou que vous autorisez à recueillir à votre sujet, dans lequel cas vous serez informé de l'entente avec le tiers lors de votre inscription au service afin de pouvoir consulter les politiques de la vie privée et les modalités qui s'appliquent;
- Si vous ne souhaitez pas voir vos informations utilisées pour les activités mentionnées dans la présente section « Utilisation et échange de renseignements facultatifs », notamment le partage de vos coordonnées avec des tiers agissant en notre nom, vous pouvez vous désabonner depuis les messages électroniques commerciaux que nous pouvons vous envoyer. Pour vous désinscrire de tous les autres types de communications, veuillez l'indiquer par écrit à Mastercard Services financiers le Choix du Président au 600-500, boulevard Lakeshore Ouest, C.P. 600, Toronto (Ontario) M5V 2Y9 ou appeler au 1 866 246-7262. Veuillez noter qu'un certain temps peut s'écouler avant que tous les dossiers de la Banque PC et de SCPI fassent état du retrait de consentement à ces fins. Veuillez également noter que la Banque PC et SCPI peuvent communiquer avec vous à certaines fins non promotionnelles qui sont nécessaires à la gestion de votre Compte ou de votre Compte de fidélisation, selon le cas, et à des fins requises par la loi.

**Renseignements importants concernant votre carte Mastercard Services financiers le Choix du Président :** Veuillez consulter les rubriques Taux d'intérêt annuel et Autres frais de l'encadré « Sommaire des renseignements ». Tous les taux et frais peuvent changer. **Des frais pour des transactions équivalant à du comptant** sont imputés pour chaque virement télégraphique, mandat, chèque de voyage, pari et achat de billets de loterie et de jetons de casino autorisé. **Des frais pour chèques pratiques refusés** sont imputés pour chaque chèque pratique tiré sur votre Compte qui est retourné pour insuffisance de crédit ou parce que votre Compte n'est pas en règle. Des frais pour les refus de paiement sont imputés pour chaque chèque ou autre effet de paiement reçu par la Banque PC qui est refusé pour quelque motif que ce soit. **Le taux de majoration pour la conversion de devises** sera inclus dans le montant de la transaction figurant sur votre relevé.

**Autres renseignements importants :** Chaque relevé couvre normalement une période de 28 à 33 jours.

Pour plus de précisions sur ce qui précède ou pour parler à une personne qui connaît les modalités de ce produit, visitez [pcfinancial.ca/fr/contact-us/](http://pcfinancial.ca/fr/contact-us/) ou composez le numéro 1 866 246-7262.

Pour communiquer avec la Banque PC à propos de son processus de plainte, ou pour formuler une plainte, consultez l'article « Comment régler vos différends avec nous » de l'entente avec le titulaire, que vous pouvez trouver dans les notes légales du site Web [pcfinance.ca](http://pcfinance.ca).

L'organisme externe et indépendant de la Banque PC qui traite les plaintes est l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI). L'OSBI se chargera de faire enquête sur votre plainte si vous n'êtes pas satisfait de la décision de la Banque PC. Vous pouvez contacter l'OSBI à ses bureaux au 20, rue Queen Ouest, bureau 2400, C.P. 8, Toronto (Ontario) M5H 3R3, ou encore par l'entremise de son site Web à l'adresse [www.osbi.ca](http://www.osbi.ca).

L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) est un organisme qui veille à ce que les institutions financières sous réglementation fédérale comme la Banque PC respectent les lois fédérales en matière de protection des consommateurs, de codes de conduite et d'engagements publics adoptés volontairement. Vous pouvez joindre l'ACFC par écrit à l'adresse suivante : Agence de la consommation en matière financière du Canada, 427, avenue Laurier Ouest, 6<sup>e</sup> étage, Ottawa (Ontario) K1R 1B9 ou en consultant le site [www.acfc-acfc.gc.ca](http://www.acfc-acfc.gc.ca). L'ACFC ne règle pas les plaintes individuelles des consommateurs et n'a pas pour mandat d'offrir un dédommagement ou une compensation.

<sup>MD/MC</sup> Marques de commerce de Loblaw inc., utilisées sous licence.

Mastercard<sup>MD</sup> est une marque déposée, et le concept de cercles est une marque de commerce de Mastercard International Incorporated. La Banque le Choix du Président est titulaire de licence pour les marques.

La carte Mastercard<sup>MD</sup> Services financiers le Choix du Président<sup>MC</sup> est offerte par la Banque le Choix du Président.

Le programme PC Optimum<sup>MC</sup> est offert par les Services financiers le Choix du Président inc.

AVRIL 2023

PSS138006